

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1091

présenté par

Mme Firmin Le Bodo, Mme Auconie, M. Ledoux, Mme Magnier, M. Morel-À-L'Huissier,
Mme Sage et M. Warsmann

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 75, insérer l'article suivant:****Mission « Cohésion des territoires »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.